



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 72556

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, car il souhaite connaître les chiffres actuels concernant le mouvement sectaire en France. Quelles sont les associations assimilées à des sectes, où interviennent-ils, quel est l'instrument d'observation du Gouvernement à leur sujet ? Le phénomène est-il en évolution ? Quelles sont les conséquences financières pour les adhérents à ces mouvements ou de manière générale sur l'économie ? Quelles autres informations peut-il apporter à ce sujet ? Il lui demande également si le rapport du parlementaire Alain Gest a été actualisé.

Texte de la réponse

L'instrument mis en place par le Gouvernement pour observer et analyser le phénomènes des mouvements à caractère sectaire est la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), instituée auprès du Premier ministre par décret n° 2002-1392 du 28 novembre 2002. Chaque année et en dernier lieu le 23 mars 2005, la MIVILUDES publie un rapport complet sur l'état et l'évolution récente du phénomène sectaire, mis à la disposition du public sur le site Internet « miviludes.gouv.fr ». Par ailleurs, le rapport parlementaire n° 2468 de MM. Gest et Guyard du 22 décembre 1995 « Les sectes en France », a été suivi le 10 juin 1999 du rapport n 1687 de MM. Guyard et Brard « Les sectes et l'argent ». Il n'appartient pas au ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire d'actualiser ou de modifier les données de ces documents d'origine parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72556

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2005, page 8084

Réponse publiée le : 28 février 2006, page 2181